

## ON NE COURT ...

Qui ne souscrit au bon sens exprimé par ce titre d'un des chapitres du dossier sur l'apprentissage de la lecture réalisé par ANDRÉ INIZAN et paru dans *L'École Libératrice* n°29 du 8 juin 1991 ?

D'ailleurs, outre son aspect franchement publicitaire pour un matériel et une méthode (mais c'est humain !) et son côté "profession de foi qu'aucun doute n'a jamais pu atteindre" pour un apprentissage de la lecture qui se confond avec l'acquisition de la correspondance grapho-phonétique (mais on n'est pas surpris !) l'ensemble du dossier laisse essentiellement une impression de bon sens. Ce qui est dit et proposé est rationnel, méthodique, cohérent, construit. N'était le postulat de départ (mais l'obstacle est de taille !) on se trouve en présence d'une démonstration qui vous pousse à dire : "*mais c'est bien sûr !*"

Car - et c'est de plus en plus rare chez les "spécialistes" de la lecture - ANDRÉ INIZAN connaît l'école et ses pratiques en matière de lecture. Pour lui, puisqu'on ne saurait concevoir un apprentissage de la lecture qui ne passe pas par la "*découverte des relations graphèmes-phonèmes*" les échecs sont uniquement dus à "la leçon collective", à "*l'enseignement frontal, expositif et simultané*". De là, ses efforts pour proposer aux maîtres à qui il faut "*dévoiler l'infaisabilité de leur mission dans les conditions qui leur sont faites*", des "*équipements didactiques très élaborés*" susceptibles "*d'offrir à chaque élève son itinéraire propre*" et "*une stratégie adaptée aux possibilités actuelles de chacun*". Peut-on croire, même si l'on est d'accord sur la nécessité d'instaurer une pédagogie différenciée, que la solution pour faire évoluer les pratiques est dans l'adoption d'une méthode à ce point "mâchée" qu'elle ne laisse aucune initiative aux enseignants et les ravale au rang d'exécutants de techniques élaborées en dehors de toute réflexion personnelle et de toute considération sur les conditions dans lesquelles ils doivent les appliquer ?

## ... QUE SI L'ON SAIT MARCHER

Reste toujours le postulat de départ... la maîtrise de la correspondance grapho-phonétique comme fondement du savoir-lire. Il conduit ANDRÉ INIZAN à "faire" un dossier dont les considérations, les analyses, les propositions sont caricaturalement à l'opposé de celles que fait l'AFL. Un esprit facétieux qui en réaliserait une confrontation termes à termes, en tirerait un effet comique assuré si on ne gardait à l'esprit qu'il s'agit d'un sujet douloureux pour bon nombre d'individus. Qu'on en juge par ces quelques extraits : "*Apprendre à lire, pour un enfant qui sait parler, c'est acquérir les modalités de transcription de sa langue*"... "*les pré-requis fondent et facilitent l'apprentissage*"... "*travailler (dans des petits groupes, NDLR) avec des camarades de même force*"... le maître "*n'est plus chargé d'une mission impossible et génératrice de mauvaise conscience car il peut toute l'année présider à la mise en oeuvre par ses élèves (...) de dispositifs préétablis, méticuleusement élaborés*"... "*l'apprentissage proprement dit dure de trois mois pour quelques-uns à plus ou moins d'une année pour la plupart*"... "*ne comptons pas sur ces écrits (ceux de la rue et de la maison et ceux de la bibliothèque, NDLR) pour apprendre à lire*"... Les écrits "*doivent être choisis parmi les plus rentables*" qui sont au début "*les plus courts, les plus dépourvus de lettres qui ne s'entendent pas selon leur valeur phonétique fréquente*"... etc., etc.

Michel Violet